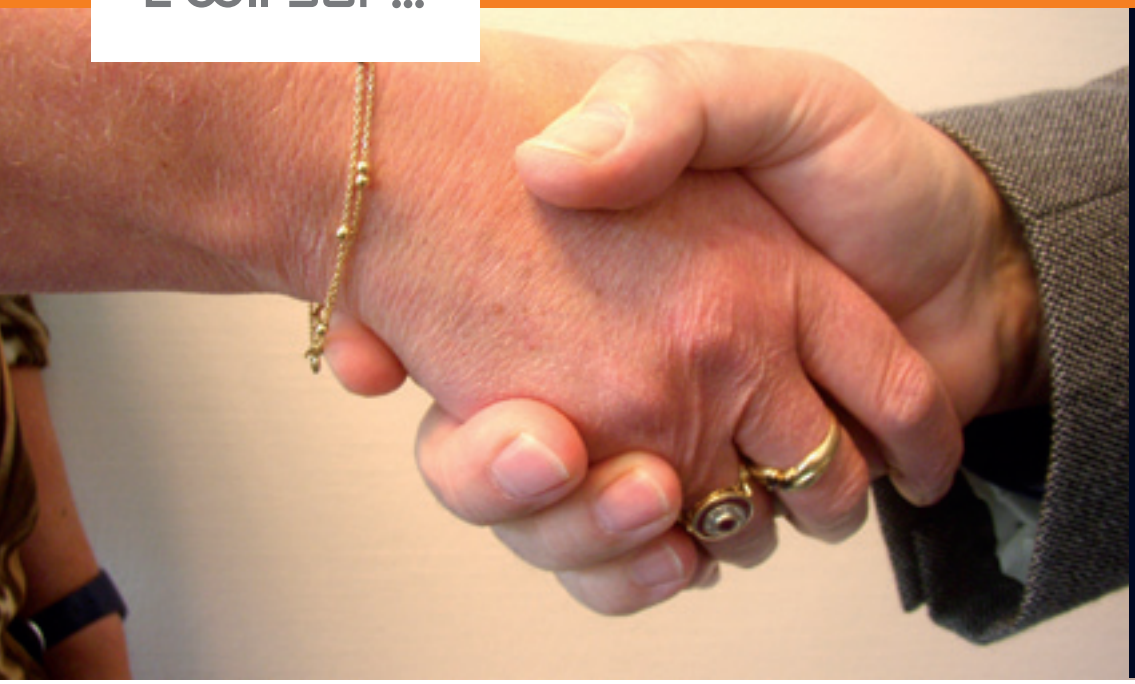

Vous vous interrogez sur l'opportunité de vendre votre entreprise ?

Vous aspirez à mettre un terme à votre carrière professionnelle, en profitant d'une retraite méritée ?

Vous souhaitez engager un changement de carrière ?

Vous êtes sollicité par des acquéreurs potentiels de votre affaire ?

Transmission, mode d'emploi

Ce projet suscite en vous de nombreuses interrogations et vous hésitez quant à la démarche à suivre.
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique est à vos côtés pour aborder sereinement avec vous ce projet qui peut parfois se révéler complexe et incertain, notamment dans le contexte du départ en retraite.

L'ABOUTISSEMENT D'UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE PASSE LE PLUS SOUVENT PAR UNE BONNE PRÉPARATION :

> Sur le plan psychologique : mûrir sa décision pour être serein.

> Sur plan technique : identifier les forces et les faiblesses de son entreprise pour mieux appréhender les scénarios de transmission et valider les enjeux financiers.

QUEL QUE SOIT LE CONTEXTE DE VOTRE PROJET, ET SELON SON NIVEAU D'AVANCEMENT, NOUS VOUS PROPOSONS DIVERSES PRESTATIONS :

> La réunion d'information et de sensibilisation

Nous invitons chaque année les chefs d'entreprises artisanales de 55 ans et + à participer à nos réunions organisées sur l'ensemble de notre territoire. Ils sont en effet majoritairement concernés par ce projet dans la perspective du départ en retraite.
Nous proposons également à ce même public des réunions spécifiques sur la retraite, en partenariat avec le régime social des indépendants.
Près de 300 chefs d'entreprises artisanales ont ainsi participé à ces diverses réunions en 2008.

> L'entretien conseil individuel (sur rendez-vous)

Pour faire le point avec le Conseiller Transmission, mesurer votre état d'avancement et définir avec lui la mise en œuvre d'une démarche pertinente en fonction de la spécificité de votre projet.

> Le diagnostic Évaluation (participation financière de 180 €)

Cette prestation vous aide à définir la valeur de votre entreprise, préalable à l'établissement de votre proposition financière, en tant que vendeur. Un document de synthèse vous est remis et peut servir de document de travail pour la négociation. Cette prestation vous apportera également les premières réponses sur les incidences juridiques et fiscales de votre transmission.

> La mise en vente de votre entreprise (participation financière de 31 €)

La Chambre de Métiers initie depuis de nombreuses années une bourse Reprise-Transmission destinée à favoriser la mise en relation cédants-repreneurs. Nos annonces référencées sont mises en ligne sur notre site régional qui assure ainsi une large diffusion. Elles font également l'objet d'une parution dans ce journal (cf. rubrique) à l'intention des artisans, acquéreurs potentiels de nouvelles affaires. La Chambre de Métiers offre son intermédiation de rapprochement, mais n'est pas tenue à une obligation de résultat.

Pour toutes ces prestations, n'hésitez pas à solliciter la cellule Transmission du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

L'accueil téléphonique est assuré aux mêmes horaires au 02 51 13 83 26.

Vous pouvez nous écrire sur le mail : reprise-transmission@cm-nantes.fr